

Régions › Canton de Neuchâtel

06.02.2014, 17:17 - Canton de Neuchâtel

Actualisé le 07.02.14, 10:06



Une association interpartis défendra le contre-projet éolien du Grand Conseil. On votera le 18 mai

POLITIQUE



Les Neuchâtelois auront le choix, le 18 mai, entre l'initiative "Avenir des crêtes: au peuple de décider", et le contre-projet du Grand Conseil, qui prévoit au maximum 5 sites et 59 éoliennes (ici à Mont-Soleil).

Crédit: SNP

Tous les Neuchâtelois n'ont pas encore voté pour les objets fédéraux de ce week-end. N'empêche: la campagne pour la votation cantonale du 18 mai sur les éoliennes est déjà lancée. Une association interpartis vient de se constituer.

L'association «Oui à la planification éolienne cantonale» vient de se constituer. Elle a pour but de défendre le contre-projet du Grand Conseil à l'initiative «Avenir des crêtes: au peuple de décider», et est composée des principaux partis politiques du canton, PS, PLR, UDC, Verts et Vert'libéraux. D'autres partis la rejoindront peut-être. La présidente des Verts neuchâtelois Clarence Chollet et le député PLR et conseiller communal de Boudry Laurent Schmid coprésident l'association. Selon un communiqué diffusé hier, celle-ci promet «une présence massive» dans la rue.

59 éoliennes au maximum

Le projet du Grand Conseil vise à introduire dans la Constitution neuchâteloise les principes de la planification éolienne cantonale, à savoir 5 sites et un maximum de 59 éoliennes sur le territoire neuchâtelois. Une planification «cohérente, efficiente et raisonnable», selon les membres de l'association, pour qui l'initiative «Avenir des crêtes» «ne garantira pas une planification coordonnée et amènera le peuple à se prononcer à maintes reprises, chaque fois qu'un projet verra le jour ou sera légèrement modifié».

L'association rappelle que le Grand Conseil neuchâtelois a approuvé par 98 voix contre 3 le contre-projet à l'initiative au mois de novembre 2013: «La planification éolienne neuchâteloise couvrirait au minimum 20% de la consommation électrique du canton, amenant ce dernier à 35% d'autonomie énergétique».

Opposants prêts à foncer

Du côté des opposants à la planification cantonale, on affûte aussi ses armes. Plusieurs sites, comme www.noscrettes.ch ou www.juracrettes.ch, développent déjà leurs arguments. Et récemment a vu le jour le site www.touche-pas-a-mes-cretes.ch. Pour son auteur, qui n'y va pas par quatre chemins, l'enjeu du 18 mai n'est autre que «la préservation ou le massacre des dernières zones libres du canton». Une lettre très virulente adressée à la présidente des Verts a déjà fait couler de l'encre sur Facebook: Clarence Chollet y a d'ailleurs répondu. Le vice-président est aussi pris à partie sur le fameux site. A peine lancée, la campagne s'annonce déjà tempétueuse...

Par frk-comm